

Cadre d'évaluation des apprentissages

**Anglais,
langue seconde**

**Enseignement
primaire**

1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2010
ISBN 978-2-550-60225-5 (PDF)
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire
ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu,
le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.



Cadre d'évaluation des apprentissages

INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation, qui ont été annoncées dans *L'école, j'y tiens!*, et de la publication des documents sur la progression des apprentissages, le régime pédagogique a été modifié et prévoit que l'évaluation s'appuie sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages* afférent à chaque programme. Ce document fournit les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages prévus au Programme de formation de l'école québécoise et contribue à en assurer la validité.

Constitution du résultat disciplinaire

Pour chaque discipline, le Cadre d'évaluation précise la pondération des compétences dans le résultat disciplinaire transmis à l'intérieur de chacun des bulletins. Il est à noter qu'un tableau synthèse, publié séparément, présente les pondérations pour l'ensemble des disciplines de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation présentés dans le Cadre d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation. Ils tiennent compte des précisions apportées dans les documents sur la progression des apprentissages quant aux connaissances que les élèves doivent acquérir et mobiliser. La présentation des critères est structurée de façon à simplifier l'évaluation en permettant notamment de réduire le nombre de résultats à consigner et à communiquer dans les bulletins.

Évaluation des connaissances

Le Cadre d'évaluation balise la manière dont les connaissances doivent être prises en compte dans l'évaluation. Ainsi que le précise le texte d'introduction des documents sur la progression des apprentissages, l'évaluation doit « porter à la fois sur les connaissances et la capacité qu'a l'élève de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences ».

Anglais, langue seconde

Enseignement primaire, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Constitution des résultats

En anglais, langue seconde, conformément au régime pédagogique, le résultat disciplinaire ainsi que les résultats pour chacune des compétences sont communiqués à l'intérieur des bulletins. La pondération permettant de constituer le résultat disciplinaire est présentée dans les tableaux suivants.

1 ^{er} cycle		
Pondération		Libellé du bulletin
<i>Mobiliser sa compréhension de textes entendus</i>	60 %	Comprendre des textes entendus
<i>Communiquer oralement en anglais</i>	40 %	Communiquer oralement en anglais

2 ^e cycle		
Pondération		Libellé du bulletin
<i>Interagir oralement en anglais</i>	50 %	Communiquer oralement en anglais
<i>Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus</i>	35 %	Comprendre des textes lus et entendus
<i>Écrire des textes</i>	15 %	Écrire des textes

3 ^e cycle		
Pondération		Libellé du bulletin
<i>Interagir oralement en anglais</i>	45 %	Communiquer oralement en anglais
<i>Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus</i>	35 %	Comprendre des textes lus et entendus
<i>Écrire des textes</i>	20 %	Écrire des textes

Critères d'évaluation et explicitation

Les critères d'évaluation sont présentés à l'intérieur des tableaux figurant aux pages suivantes. Ils sont accompagnés d'une explicitation visant à guider les enseignants dans le choix ou l'élaboration des outils d'évaluation. Les critères ou les éléments d'explicitation marqués d'un astérisque (*) doivent faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doivent pas être considérés dans les résultats.

Évaluation des apprentissages

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant la responsabilité du choix des « instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés » (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de faire appel à une diversité de moyens pour évaluer les apprentissages des élèves, qu'il s'agisse par exemple d'un contrôle sur l'acquisition de connaissances ou d'une grille d'évaluation portant sur la mobilisation de celles-ci dans le contexte de la réalisation d'une tâche.

TABLEAU I

Mobiliser sa compréhension de textes entendus

60 %
1^{er} cycle

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Signes manifestes de la compréhension des textes	• Emploi de mots et d'expressions tirés des textes et recours à des gestes appropriés pour l'interprétation de chansons et de comptines • Emploi de mots et d'expressions tirés de passages répétitifs pour contribuer à la narration ou à la reformulation des histoires • Emploi de mots et d'expressions tirés des textes et des ressources fournies par l'enseignant pour créer une version personnalisée des textes (2^e année seulement)
Utilisation de stratégies d'apprentissage*	• Imitation, durant une activité ou une tâche, des actions se rapportant à des stratégies modelées par l'enseignant

* Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

TABLEAU 2

Communiquer oralement en anglais

40 %
1^{er} cycle**Évaluation des apprentissages**

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Signes manifestes de la compréhension de messages oraux	• Réactions verbales ou non verbales aux messages
Utilisation de mots et d'expressions pour transmettre un message oral	• Amorce d'échanges et réaction aux interventions des autres par le recours à des mots, à des groupes de mots, à de courtes expressions ou à des combinaisons de ceux-ci
Utilisation de stratégies*	• Imitation, durant une activité ou une tâche, de réactions se rapportant à des stratégies modelées par l'enseignant

* Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

TABLEAU 3

*Interagir oralement en anglais*50 % 2^e cycle
45 % 3^e cycle**Évaluation des apprentissages**

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Utilisation du langage fonctionnel	• Emploi de mots et d'expressions utiles ciblés • Combinaison de mots et d'expressions utiles pour la transmission de messages personnels • Prononciation des expressions courantes et du vocabulaire ciblé
Participation aux échanges	• Participation aux routines de la classe • Persévérance dans l'utilisation exclusive de l'anglais • Amorçage et maintien des échanges oraux • Réaction aux messages oraux • Soutien aux pairs pendant les interactions • Formulation de messages personnalisés
Utilisation de stratégies*	• Recours à des stratégies de dépannage (communication) pour maintenir les interactions • Recours à des stratégies d'apprentissage pour la communication en anglais

* Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

TABLEAU 4

Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus

35 %
2^e et 3^e cycle

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Signes manifestes de la compréhension des textes	• Démonstration de la compréhension du sens global des textes • Identification ou description des éléments essentiels des textes • Établissement de liens entre les textes et l'expérience personnelle • Expression de l'appréciation des textes • Partage de la compréhension des textes
Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement	• Choix, dans les textes, d'informations ou d'idées pertinentes pour la tâche • Cohérence dans l'organisation des informations ou des idées retenues • Emploi de mots et d'expressions tirés des textes • Réalisation d'une production personnalisée : – en résumant les informations ou les idées tirées des textes; – en combinant les informations ou les idées tirées des textes aux idées personnelles et à des mots et expressions tirés du répertoire personnel
Utilisation de stratégies*	• Recours à des stratégies pour : – construire le sens des textes – planifier et réaliser une tâche de réinvestissement

* Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

TABLEAU 5

*Écrire des textes*15 % 2^e cycle
20 % 3^e cycle**Évaluation des apprentissages**

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Respect des conventions linguistiques ciblées	• Application des règles de grammaire ciblées pour la tâche • Application des règles de ponctuation ciblées pour la tâche • Orthographe des mots fournis dans les modèles et dans les autres ressources disponibles
Caractéristiques du texte écrit	• Rédaction d'un texte : – respectant le sujet – respectant les exigences relatives à la forme du texte ainsi qu'à la tâche – bien structuré – tenant compte de l'intention de communication et du destinataire – empreint de créativité
Utilisation de stratégies*	• Recours à des stratégies pour : – se préparer à écrire un texte – rédiger et réviser le texte

* Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

